

Association Bulle d'Aires

Espace de Vie Sociale itinérant dans la vallée de l'Estéron Association loi 1901 Siège : 15, bd Georges Salvago

06910 ROQUESTERON

Siret: 752 149 062 00024

APE: 9499Z

PROCES-VERBAL – ASSEMBLEE GENERALE

Contexte

Assemblée Générale du 22 avril 2023 à Roquesteron, ouverte à 14h, clôturée à 16h30.

Présidée par TACHE Bernard, en sa qualité de trésorier et délégué par MALQUARTI Patricia, présidente.

Organe appelé à délibérer : assemblée ordinaire.

Convocation : par mail et affichage publique

Secrétaire : Geneviève TASSONE CASTEL

Pièce jointe : la présentation détaillée des points à l'ordre du jour

Ordre du jour

- Point sur les adhésions et les pouvoirs
- Présentation du rapport moral
 - o Bilan 2022 par activité
 - o Approbation par vote du rapport moral
- Présentation du rapport financier
 - o Bilan 2022
 - o Approbation par vote du rapport financier
- Perspectives 2023 et volonté de développement
 - o Budget prévisionnel 2023
 - o Organigramme potentiel du futur Centre Socioculturel
- Renouvellement du Conseil d'Administration





Membres présents

Nombre de membres présent.e.s:9

Par ordre alphabétique :

• BONNET VAUCHEZ Danielle

DESBUISSONS Marie-Thérèse

GASTAUD Danielle

HENRIOT Catherine

MARTOUZET Ivan

PRIGENT Arnaud

TACHE Bernard

TASSONE CASTEL Geneviève

• TIRARD Fanny

Sont représenté.e.s par voie de pouvoir, 3 membres du conseil d'administration :

• MALQUARTI Patricia,

mandataire: HENRIOT Catherine

BENSOUSSAN Aurélie,

mandataire: TASSONE CASTEL Geneviève

• GAUCHER Théo,

mandataire: TIRARD Fanny

SAX Annie,

mandataire: TACHE Bernard

Conseil d'Administration de l'association

Sont nouvellement élu.e.s ou réélu.e.s :

• Mme GASTAUD Danielle

Mme TASSONE CASTEL Geneviève

Sont reconduit.e.s:

Mme MALQUARTI Patricia

Mme BONI Myriam

• Mme BENSOUSSAN Aurélie

Mme DEUX-SOUS Céline

Mr TACHE Bernard

Mme POU Catherine





Retranscription des principaux échanges

- Volonté soutenue de développer l'EVS en Centre Socioculturel dès l'automne 2023.
 Nécessité financière d'y parvenir efficacement.
 - Travail de coécriture du projet famille en cours.
- Expression des difficultés financières à venir si les modes de financement restent identiques (précarité des financements actuels : appels à projet, manque de ressources des communes rurales).
- Affirmation du soutien des municipalités présentes. Le maire de Sigale précise la contribution (évaluée par la directrice à 2500 euros) faite à l'association sous forme de loyer modéré (local communal du 6 place de l'Eglise).
- Réaffirmation de la nécessité de trouver un local sur la commune de Roquesteron afin de développer les actions familles et l'accueil des partenaires sociaux et/ou associatifs.
- Problématiques liées à l'incompréhension/la non-connaissance de certains élus des actions de l'Espace de Vie Sociale. L'association n'est pas connue/reconnue par/pour son travail.
- La qualité de l'activité de l'association est félicitée par l'assemblée présente.

Votes

1ère résolution : approbation du rapport moral

Le rapport moral, soumis aux votes, est approuvé à l'unanimité.

2^{ème} résolution : approbation du rapport financier

Le rapport financier, soumis aux votes, est approuvé à l'unanimité.

3ème résolution : affectation du résultat

La décision d'affecter le résultat 2022 au compte « report à nouveau », soumise aux votes, est approuvée à l'unanimité.





4ème résolution : nomination du commissaire aux comptes

La collectivité des membres de l'Association, après discussion et analyse des offres retenues, décide de nommer, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, le cabinet SECOFI AUDIT (24, rue Godot de Mauroy – 75009 PARIS, RCS PARIS 391 271 186), Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la CRCC de Paris, représenté dans ce dossier par Monsieur Laurent MENAGER, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour une durée de six années.

Sa mission prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Monsieur Laurent MENAGER a déclaré par avance accepter les fonctions qui lui seraient confiées et satisfaire à toutes les déclarations requises par la loi.

Cette résolution, soumise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : nomination ad hoc du commissaire aux comptes

La collectivité des membres de l'Association, constatant le dépassement des seuils de nomination depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide de nommer au titre d'une mission de commissariat aux comptes ad hoc le cabinet SECOFI AUDIT (24, rue Godot de Mauroy – 75009 PARIS, RCS PARIS 391 271 186), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur Laurent MENAGER, gérant.

La mission de certification des comptes sera réalisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Laurent MENAGER a déclaré par avance accepter les fonctions qui lui seraient confiées et qu'il n'était atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

Cette résolution, soumise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

6ème résolution : élection des membres du Conseil d'Administration

1 nouvelle candidature et un renouvellement de candidature ont été proposées.

Les candidatures, soumises aux votes, sont adoptées à l'unanimité.





7ème résolution : délégation de mission pour procédure administrative

L'assemblée délègue à TACHE Bernard les missions suivantes :

- procéder à la mise à jour du dossier de l'association auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes.
- prendre contact avec le commissaire aux comptes pour valider le contrat proposé.

Cette résolution, soumise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La présidente, Patricia Malquarti

Le trésorier, Bernard Taché

Association Bulle d'Aires

Espace de Vie Sociale itinérant Siège: 15 bd Salvago 06910 Roquestéron Siret: 752 149 062 00024 / APE: 9499Z

Certifient conforme le présent procès-verbal en date du 7 mai 2023 , à Sigale

